

### MORT DE M. PAUL ORLIAC

La mort de M. Paul Orliac, qu'on a apprise à Cahors presque même temps que sa maladie, a causé parmi nos concitoyens autant d'étonnement que de peine. Le regretté défunt était une de ces personnalités dont on mesure la place qu'elles tiennent dans la cité au vide qu'elles y laissent en partant. Et le vide que laissera M. Orliac sera grand. Son activité incessante autant que réfléchie et la dépense qu'il faisait de lui-même au service du bien public l'avaient si étroitement mêlé de tout temps à la vie cadurcienne qu'il semblait tout simple et tout naturel de le trouver toujours parmi les animateurs des œuvres d'intérêt général et très souvent à leur tête. Or, il n'était pas de ceux qui se bornent à occuper une fonction. Il s'en occupait réellement en y mettant tout son cœur et toute son intelligence. Ainsi, le rôle social qu'il a rempli faisait de lui dans le vrai et beau sens du terme un bon citoyen.

Nous ne pouvons que rapporter ici très brièvement quelques aspects de sa carrière qui s'exerça dans beaucoup de domaines — car rien de ce qui est lotois n'est étranger. On n'a pas oublié la grande place qu'il tenait au Conseil général où l'envoyaient siéger ses concitoyens et amis de Gramat et où ses collègues le chargèrent si souvent des plus importants rapports. Il fut plusieurs fois conseiller municipal de Cahors et, depuis de longues années, il tenait aussi la lourde charge de Président de la Chambre de Commerce, où tous ses ressortissants trouvaient en lui un guide, un conseiller et quand il le fallait un défenseur. Patriote fervent, il éprouva de nos désastres une douleur qu'il sut surmonter pour travailler, à l'appel du Maréchal, à l'œuvre de rénovation et de relèvement national. Tous ses collaborateurs du Secours National, dont il était le délégué dans notre département, pourraient témoigner avec quelle ardeur il s'y était donné et quelle part il a prise dans la belle œuvre de solidarité et d'entraide que cette organisation a faite chez nous !

Ajoutons qu'il n'est pas une société cadurcienne d'intérêt public dont il n'ait été l'animateur ou le président et nous aurons ainsi marqué le nombre et la vivacité des regrets que laissera dans notre ville et dans notre département la disparition si brutale et si inattendue de M. Paul Orliac.

A ce rapide et insuffisant hommage nous voulons ajouter l'expression de nos regrets personnels en priant tous les membres de sa famille de croire que nous nous associons cordialement à leur deuil.

### CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal de la ville de Cahors se réunira à l'Hôtel de Ville le lundi 30 novembre à 17 h.

### ETAT-CIVIL

du 20 au 27 novembre 1942

**Naissances**  
Roubert Madeleine, 24, rue de la Barre.  
Bonneville Anne-Marie, camp des Monges.  
Aubert Monique, rue Wilson.  
Guiral Christiane, rue Wilson.  
Aigouy Simone, rue Wilson.  
Lancea Hugette, rue Wilson.  
Castel Jacqueline, rue Wilson.  
Deleu Guy, rue Wilson.

**Publications de mariages**  
Lacombe René, ébéniste, et Delfour Adrienne, modiste à Cahors.  
Laur Roger, secrétaire général de mairie à Oyonnax, et Coatsalou Françoise, s.p. à Bannat (Finistère).  
Charlier Marcelin, employé, et Blanc Marie, ouvrière monteuse à Cahors.  
Gillet Georges, employé à l'intendance, et Vernière Jeanne, s.p. à Cahors.  
Brognart Philogène, peintre-décorateur, et Arbes Marguerite, ouvrière d'usine à Cahors.  
Balès Bernard, auxiliaire des postes, et Doumerc Julie, vendeuse à Cahors.

**Mariages**  
Rivière Robert, instituteur, et Conquet Camille, auxiliaire des postes.  
Gras Marius, retraité, et Bories Maria, négociante.

**Décès**  
Cournou Auguste, s.p., 63 ans, rue Wilson.  
Cayrac Victorine, s.p., 69 ans, 9 bis, rue E.-Zola.  
Gaubert Elisabeth, s.p., 85 ans, rue Wilson.  
Malbec Pierre, 10 ans, 43, avenue de Toulouse.  
Ferne Jean, s.p., 75 ans, 8, cours de la Chartreuse.  
Baras Françoise, s.p., 87 ans, rue Wilson.  
Orliac Pierre, pharmacien, 65 ans, 23, rue du Portail-Alban.

**ATTENTION AUX COMPTABLES !**  
A l'entrée de l'hiver, le Maire rappelle aux abonnés du Service des Eaux qu'ils doivent prendre toutes les précautions nécessaires pour garantir les compteurs contre la gelée. A cet effet il est recommandé aux usagers d'entourer les dits compteurs de paille, de sciure, de copeaux, de chiffons, etc...

**Embauchage et débauchage du personnel**  
Il est porté à la connaissance des employeurs du département que tous les établissements industriels et commerciaux, sans exception aucune, sont soumis à la formalité de l'autorisation préalable en ce qui concerne l'embauchage. Par contre, en ce qui concerne la résiliation de contrat et le débauchage, sont seuls soumis à l'autorisation préalable les établissements relevant des Comités d'Organisation énumérés dans l'arrêté du 19-9-42, pris en application de la loi du 4-9-42.

Pour tout ce qui concerne ces autorisations, il y a lieu de s'adresser à l'Office Départemental du Travail du Lot, 13, rue Nationale à Cahors.

**Hausse illicite**  
Le tribunal correctionnel de Gourdon a condamné à 1.500 fr. d'amende le nommé Julien Jac, chiffonnier à Salviac, qui vendait des bouteilles vides avec une marge de bénéfice de 90 0/0.

**Pommes de terre de semence**  
La Délégation départementale du Groupement national interprofessionnel des semences, Maison de l'Agriculture, Cahors, porte à la connaissance de MM. les destinataires, les syndics, et les agriculteurs que les bons de livraison de pommes de terre de semence, antérieurement émis, cesseront d'être valables à la date du 30 novembre.

Elle prie en conséquence tous les intéressés d'activer, dans toute la mesure du possible, la circulation de ces bons.

### La situation en Afrique du Nord

## AUCUN ENGAGEMENT IMPORTANT N'EST A SIGNALER EN TUNISIE

### Alger, Bône et Philippeville sont en butte aux incessantes attaques de la Luftwaffe

Les journaux suisses reproduisent l'information suivante datée de Berlin : Il n'y a rien d'important à signaler en Tunisie, déclare-t-on dans les cercles militaires de Berlin. Les éléments de reconnaissance sont très actifs de part et d'autre, mais aucun engagement important ne s'est produit. A l'arrière les troupes germano-italiennes organisent leurs positions. Quant à l'aviation de l'axe son intervention sur les lignes de communications d'Algérie semble avoir produit un certain effet parmi les troupes américaines, qui ont reçu, pour la première fois, la visite des Stukas.

Les sous-marins de l'axe, pour leur compte, poursuivent leur activité et ont torpillé, devant Oran, un croiseur ennemi, qui peut être considéré comme perdu.

Selon le communiqué du haut commandement italien en Cyrénaïque, le mauvais temps a limité de part et d'autre l'activité terrestre et aérienne. Dans le secteur tunisien, l'action des appareils s'est intensifiée.

Le haut commandement des forces allemandes signale qu'en Cyrénaïque et en Tunisie, il n'y a pas eu de combats importants. Des avions de chasse et des appareils de combats rapides allemands ont attaqué des forces britanniques en Cyrénaïque. Sur un aérodrôme ennemi, des avions au sol ont été bombardés.

Le communiqué allemand ajoute qu'en Algérie des détachements motorisés ennemis et des objectifs ferroviaires ont été attaqués avec succès par l'aviation de l'axe.

Par ailleurs, le G.Q.G. britannique au Moyen-Orient communique : En Cyrénaïque, des éléments avancés de la 8<sup>e</sup> armée ont continué leur pression contre les forces ennemies qui se retirent vers l'Ouest. L'activité aérienne en Cyrénaïque au-dessus de la zone de combats a été réduite.

### Les opérations aéro-navales

Le communiqué du haut commandement italien donne les indications suivantes sur les opérations aéro-navales et sous-marines : Les chasseurs italiens ont abattu un Spitfire dans les eaux algériennes. Des formations d'avions torpilleurs italiens, opérant par vagues successives contre un convoi ennemi, ont coulé un transatlantique de 20.000 tonnes, un navire marchand de 6.000 tonnes et un troisième bâtiment de moyen tonnage. Un sous-marin ayant forcé la rade de Bougie a lancé d'une distance rapprochée trois torpilles contre un contre-torpilleur, qui a coulé à pic. Un autre sous-marin a intercepté au large du Cap Fer (Algérie) une formation ennemie et il a torpillé un navire de fort tonnage qui a sombré.

Tard dans la soirée du 24, des avions ennemis ont survolé Tripoli. Les batteries de D.C.A., entrées en action, ont abattu un Blenheim, deux membres de l'équipage ont été faits prisonniers.

Le haut commandement allemand fait connaître de son côté que des avions de combat ont détruit dans les eaux d'Alger, lors d'une attaque nocturne, un navire marchand ennemi de 16.000 tonnes. Ils ont également incendié un grand transport et gravement endommagé deux contre-torpilleurs.

Des bombes ont provoqué de grands incendies dans les installations portuaires d'Alger, de Bône et de Philippeville.

Le commandement britannique du Caire annonce enfin : Dans la nuit de lundi, des bombardiers lourds et moyens ont attaqué des aérodrômes en Crète. Des incendies ont été provoqués. Mercredi, des chasseurs-bombardiers ont attaqué des aérodrômes en Sicile, des coups ont été observés sur les emplacements de batteries. A la suite de ces opérations, un appareil n'est pas rentré.

### Les demandes d'engagements affluent à la Phalange africaine

Au cours de la première journée qui a suivi l'appel lancé par le chef des S.O.L., Joseph Darnand, plus de sept cents demandes d'engagement dans la Phalange africaine ont été enregistrées, uniquement pour la zone libre, au bureau de Vichy.

Les demandes émanent de tous les milieux. Un grand nombre d'entre elles ont été faites par de jeunes ouvriers. Tous ont proclamé avec force leur désir de contribuer à la sauvegarde de notre empire.

En zone occupée, l'affluence des demandes a été tout aussi grande dans les bureaux de recrutement qui ont été ouverts.

Rappelons que, pour la zone libre, les demandes doivent être adressées à la Phalange Africaine, Hôtel de Lisbonne à Vichy (Dépêche O.F.I.).

### L'EXPÉDITION DE COLIS aux travailleurs en Allemagne

Les personnes qui désirent envoyer un colis à un parent travaillant en Allemagne devront observer strictement les recommandations suivantes :

1. Demander à l'Office de placement allemand le plus proche de leur domicile une étiquette formée qu'elles colleront sur le colis dont le poids ne devra pas dépasser 19 kilos.
2. Inscrire sur cette étiquette le nom et l'adresse exacte du destinataire travaillant en Allemagne.
3. Indiquer également sur ce colis, à côté de cette étiquette, le nom et l'adresse de l'expéditeur.
4. Remettre ensuite le colis dont l'emballage devra être impeccable au bureau de placement allemand pour apposition par ce dernier de son cachet.
5. Déposer ensuite le colis à la gare (service des colis postaux).

Remarque importante : l'expédition des colis prendra rigoureusement fin le 1<sup>er</sup> décembre.

## CHRONIQUE DU LOT

### LES RATIONS DE DÉCEMBRE

#### Pâtes alimentaires

Une ration de 250 gr. de pâtes alimentaires est prévue pour tous les consommateurs, en échange du ticket-lettre DNV de la feuille de denrées diverses de décembre du type ordinaire ou du type spécial. La mise en distribution ne pourra avoir lieu qu'après arrêté du préfet du département intéressé.

En outre, d'autres distributions pourront être faites, au cours du mois, à certaines localités particulièrement défavorisées et suivant les disponibilités. Mais la faculté d'acheter des pâtes contre des tickets-lettres cerclés de la feuille de pain de la 2<sup>e</sup> quinzaine du mois, qui subsistait dans certains départements, est supprimée.

Par contre, la consommation des pâtes alimentaires dans les restaurants doit toujours donner lieu à la remise de 100 grammes de tickets de pain pour 75 gr. de pâtes servies.

#### Matières grasses

La pénurie des ressources en matières grasses a obligé le secrétaire d'Etat à l'Agriculture et au Ravitaillement à réduire la ration de matières grasses à 310 gr. En conséquence, les restaurants ne pourront exiger des consommateurs, aussi bien pour le repas de midi que pour le repas du soir, qu'un seul ticket de 5 gr. de matières grasses.

Certains tickets de matières grasses pourront être valorisés qu'au fur et à mesure des arrivages, sur l'initiative du directeur départemental intéressé.

#### Chocolat

La suppression des importations de cacao a conduit les services du ministère

de l'Agriculture et du Ravitaillement à envisager une modification de la ration. Une nouvelle fabrication est à l'étude, qui permettra de servir encore pendant un certain temps une ration de chocolat.

Dès le mois de décembre, la ration allouée jusqu'à maintenant aux enfants de la catégorie E est supprimée. Il a pu être maintenu, aux consommateurs des catégories J1, J2, J3 et V les mêmes rations qu'au cours des mois précédents, mais leur attention est attirée sur l'intérêt qu'il y a pour eux à économiser autant que possible cette ration, car il est possible qu'elle soit totalement supprimée au mois de janvier si les stocks d'ancienne fabrication ne permettent pas de la servir et si les nouvelles fabrications ne peuvent pas être conduites avec suffisamment de rapidité pour permettre les mises en place nécessaires.

#### Petits déjeuners

La consommation des petits déjeuners cacaoles, exceptionnellement étendue à l'ensemble des consommateurs pour le mois de novembre, sera de nouveau strictement réservée aux consommateurs des catégories J2, J3 et V pour décembre.

#### Fromages

La ration est sans changement. En ce qui concerne les tickets-lettres, la date et les conditions selon lesquelles ils pourront être échangés, soit contre du fromage gras, soit éventuellement contre du fromage maigre, seront fixés par arrêté préfectoral.

### L'ŒUVRE BIENFAISANTE DU SECOURS NATIONAL

Nous avons donné un compte-rendu succinct de l'assemblée générale tenue lundi dernier, sous la présidence du docteur Fourgous, par le Secours National.

A l'entrée d'un hiver — que de très distingués météorologistes nous avaient annoncé particulièrement doux et qui s'avère devoir être rigoureux — il importe au plus haut point d'insister auprès du public sur la grandeur des services rendus par cette œuvre. Grâce à elle bien des malheureux sont efficacement secourus, bien des misères sont réellement soulagées. Ces résultats sont obtenus dans un esprit de cordialité et avec ce sentiment de charité fraternelle qui augmente encore la valeur et la portée du bienfait.

C'est ce que le docteur Fourgous a fait d'abord ressortir et c'est ce qu'il faut que sache le public au moment où l'on s'apprête à faire appel à sa générosité sur laquelle repose toute l'œuvre accomplie. Des milliers et des milliers de repas sont servis à des ménages nécessiteux ; des quantités considérables de denrées, de bois de chauffage sont distribués ; des milliers de vêtements et de chaussures sont répartis et il est inutile d'insister sur le soulagement que ces dons apportent aux pauvres gens qui les reçoivent.

Ce n'est pas tout. Le Secours National soutient des œuvres aussi nécessaires que les cantines scolaires qui permettent de donner une substantielle nourriture aux jeunes des écoles. Il subventionne des œuvres de toutes natures qui multiplient dans la population les foyers d'entraide et de secours.

Ce n'est pas tout encore. Grâce à lui des centaines d'enfants des zones interdites et des zones occupées sont hospitalisés, soignés et entretenus dans le département.

En outre, il intervient sous diverses formes — et notamment sous la forme de prêts d'honneur — pour aider discrètement et efficacement de braves gens dans l'embarras.

Enfin, on peut dire qu'il n'est pas un domaine de la bienfaisance et de la charité où le Secours National ne fasse sentir son action.

Or, les ressources avec lesquelles il accomplit cette belle et bonne action mille et mille fois renouvelée sont dues à la générosité du public. Celle-ci s'est exercée magnifiquement puisque l'année dernière le Secours National a recueilli dans le Lot plus d'un million quatre cent mille francs. Mais pour suffire à sa tâche, il a dû dépenser plus de deux millions six cent mille francs.

Pour l'année qui va commencer le budget de dépenses prévu dépasse cinq millions. C'est ce qu'il faut que sache le public au moment où va s'ouvrir la campagne de quêtes à domicile. Le public lotois

## LES MOUVEMENTS DE JEUNESSE PARISIENS manifestent leur volonté de défendre l'Empire

Les jeunes Parisiens ont répondu en masse en l'appel des organisations de jeunesse qui les avaient conviés au Moulin de la Galette où a eu lieu une importante réunion sous la présidence de M. Deshaies.

Après une minute de silence à la mémoire de tous les héros tombés pour la France et l'Empire, la parole a été donnée à M. G. Grandhomme, directeur du C.A.S.J.E.

Celui-ci a fait un parallèle entre les méthodes de colonisation françaises et anglo-américaines et, sous les applaudissements unanimes, a adjuré les jeunes Français de rendre à notre patrie son rang de grande puissance coloniale.

Plusieurs autres personnalités prirent ensuite tour à tour la parole.

A l'issue de la réunion, deux télégrammes ont été envoyés au président Laval et au Maréchal de France, chef de l'Etat. Le premier est ainsi conçu :

« Les jeunes de Paris, réunis à l'appel de huit mouvements de jeunesse, vous adressent leur confiance absolue pour me-

ner à bien l'œuvre de redressement français par la reconquête de l'Empire. Pour une lutte implacable contre les ennemis de l'intérieur : communistes, gaullistes et juifs, pour le triomphe de la révolution intérieure par une politique sociale hardie en faveur de la jeunesse. Pour assurer à la France sa place dans l'Europe nouvelle qui se construit, ils font le serment solennel de s'engager derrière leurs chefs de mouvement dans le corps de volontaires. Vive la France ! Vive l'Empire ! Vive l'Europe ! »

Voici le texte du second télégramme :

« Rassemblement des jeunes de Paris, 22 novembre. Les jeunes adressent au Maréchal de France, chef de l'Etat, leurs respectueux sentiments de fidélité et de loyauté. Ils se déclarent prêts à combattre pour l'Empire contre les odieux agresseurs et contre la lâcheté des officiers, des fonctionnaires, traitres et félons. Vive la France ! Vive l'Europe ! »

Après avoir adopté une dernière motion, l'assemblée s'est séparée aux cris de : « Vive le Maréchal ! »

### AVEC un CONTRAT D'ÉPOUSE les femmes de prisonniers peuvent rejoindre leur mari

Des renseignements fournis par le Centre d'information du travail français en Allemagne, il résulte que les femmes de prisonniers de guerre peuvent, aux conditions suivantes, rétablir en Allemagne leur foyer conjugal :

- a) Le prisonnier doit travailler dans une entreprise agricole ou industrielle ;
- b) La femme doit souscrire, sur un formulaire spécial, dans un bureau de placement allemand en France, un contrat de travail dit « contrat d'épouse » ;
- c) L'occupation d'un local commun et particulier aux époux doit être possible, soit dans l'entreprise du mari, soit dans l'entreprise de la femme, soit encore dans telle autre entreprise où le prisonnier pourrait être transféré ;
- d) Si aucune de ces trois solutions n'est possible, le bureau de placement informe l'épouse que, faute d'un logement commun, son départ est différé ;
- e) La femme du prisonnier envoie elle-même le formulaire qu'elle a signé à son mari en vue d'obtenir de lui l'autorisation maritale ;
- f) La possibilité d'embauchage de la femme, la possibilité de co-habitation en Allemagne et l'autorisation maritale étant vérifiées, le départ de l'épouse a lieu selon le processus habituel, après la visite médicale.

Les autorités allemandes ont également prévu le cas des femmes qui vivaient maritalement avec un prisonnier. Tous renseignements complémentaires seront fournis aux intéressées dans les bureaux de placement.

## LES MESSAGES DE FIDÉLITÉ AU MARÉCHAL

### Au Conseil municipal de Marseille

Le Conseil municipal de Marseille a adressé au Maréchal Pétain le télégramme suivant :

« Président et membres Conseil municipal de Marseille prient Monsieur le Maréchal Pétain, chef de l'Etat, d'agréer, dans les douloureuses épreuves qu'il subit, l'affirmation renouvelée de leur profond attachement, de leur indéfectible confiance dans sa clairvoyance et l'assurance de leur total dévouement. »

## ARRIVEE à COMPIÈGNE de trains de la Relève

Un convoi de 720 prisonniers rapatriés, au titre de la relève, est entré en gare de Compiègne lundi à 12 h. 40.

Le chef du convoi, le lieutenant Latour, avait adressé de Bar-le-Duc le télégramme suivant au Maréchal de France, chef de l'Etat : « Au nom des prisonniers libérés par la relève, je vous assure de notre discipline et de notre fidélité. Soyez certain que les prisonniers seront toujours derrière vous. »

M. Le Faivre d'Arzier, représentant M. Scapini ; M. Lefèvre, représentant M. de Brinon et M. Rousselot, sous-préfet, au nom du Maréchal, ont reçu les prisonniers à leur arrivée.

**P.T.T.**  
M. Bénech, receveur des P.T.T. de 3<sup>e</sup> classe à La Bourboule (Puy-de-Dôme), est nommé sur sa demande receveur à St-Céré, en remplacement de M. Vigouroux, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

**Loterie Nationale**  
Le tirage de la 21<sup>e</sup> tranche de la Loterie Nationale aura lieu à Paris, salle Pleyel, le mardi 1<sup>er</sup> décembre, à 19 h. 45.

**Des vignettes gommées tiendront lieu de plaques de vélos**

Afin de réaliser d'importantes économies de papier, l'Administration des Contributions indirectes a décidé de renoncer au système de perception de l'impôt sur les vélocipèdes appliqué en 1942. A partir du 1<sup>er</sup> janvier 1943, la perception de cet impôt sera constatée par la délivrance de vignettes gommées analogues aux timbres fiscaux. Comme les anciennes plaques métalliques et comme les laissez-passer cartonnés valables en 1942, les vignettes qui seront délivrées aux cyclistes présenteront un caractère impersonnel. Elles pourront, en raison de leur fragilité, ne pas être fixées sur les machines.

**Glanage des fruits sauvages**  
Les personnes se livrant au ramassage des fruits sauvages sont informées qu'en vue de permettre une récolte aussi complète que possible de ces fruits, M. le ministre secrétaire d'Etat à l'Agriculture et au Ravitaillement a fixé au 23 novembre 1942 la date à laquelle pourra commencer le glanage dans le département du Lot.

**Inscriptions pour la saccharine**  
La Préfecture communique : En vue d'une distribution ultérieure de saccharine, les consommateurs sont invités à s'inscrire avant le 1<sup>er</sup> décembre chez un commerçant de leur choix (pharmacie, herboristerie, épicerie) en déposant le coupon n° 5 du mois d'octobre de la feuille semestrielle de leur carte individuelle d'alimentation.

Afin d'éviter le fractionnement des boîtes de saccharine qui correspond, sauf changement, à deux rations, les consommateurs sont invités à se grouper deux par deux lors de l'inscription.

Il est précisé que ces distributions sont destinées uniquement à satisfaire les besoins des particuliers et ne concernent en aucune façon les collectivités ni les industriels utilisateurs de saccharine. Ces derniers seront servis par leur Comité d'organisation et les hôteliers restaurateurs et toutes autres collectivités seront approvisionnés par la Chambre professionnelle départementale de l'industrie hôtelière.

**Arrestation de cinq jeunes cambrioleurs**  
Cinq jeunes cambrioleurs qui avaient mis à sac il y a un mois le château de Lanzac, où ils s'étaient introduits en fracturant une fenêtre, ont été arrêtés par la gendarmerie de Souillac.  
De nombreux objets de valeur et une certaine quantité de vivres avaient constitué le butin des voleurs qui ont été mis à la disposition du Parquet.  
Le plus âgé des 5 cambrioleurs n'a pas 20 ans.

**Voleur de vélos condamné**  
Le nommé Baptiste Armand, domestique agricole à Castelnaud-Montriat, fut condamné tout récemment à 3 mois de prison avec sursis pour vol de vélos par le tribunal correctionnel de Cahors.  
Mais une enquête faite par la police découvrit qu'Armand avait volé également 3 vélos avant ceux qui avaient motivé sa condamnation. Armand sera poursuivi à nouveau.

**Vol d'une bicyclette**  
Les voleurs de vélos continuent. M. Boyer, huissier, qui avait gardé sa bicyclette pendant quelques instants d'absence, ne la trouva pas à son retour. Plainte a été portée.

**EDEN**  
Samedi et dimanche en soirée à 21 h. Dimanche à partir de 14 h. permanent, un grand film musical : **NUITS DE VIENNE**, avec Marthe Haréll. Complément et Actualités.

**PALAIS DES FETES**  
Samedi 28 novembre, soirée 21 h. Dimanche 29 novembre en matinée : 1<sup>re</sup> à 13 h. 45, 2<sup>e</sup> à 16 h. 30, soirée 21 h., Jean Gabin dans son plus grand film : **PEPE LE MOKE** (Interdit aux moins de 16 ans), avec un bon Complément. France Actualités.

**Enlèvement des ordures ménagères**  
Le Maire de la Ville de Cahors informe ses administrés qu'à compter du dimanche 29 novembre 1942 inclus, l'enlèvement des ordures ménagères ne sera désormais plus assuré le dimanche matin.  
Les habitants intéressés sont donc instamment priés de ne pas sortir leurs poubelles ce jour-là.

**En soignant un malade**  
Mlle Emma Bès, infirmière à l'hôpital-hospice de Cahors, en donnant des soins à un malade, se piqua au pouce droit. Malheureusement la piqûre évolua et provoqua un phlegmon. Mlle Bès reçut les soins de M. le Dr Rougier qui estime à un mois, sauf complications, la durée de l'incapacité de travail.

**Service des chaussures**  
Le public est informé que les demandes de chaussures usage travail, usage fatigue, usage ville, fantaisie, pantoufles et sabots seront reçues à la mairie du 1<sup>er</sup> au 15 décembre 1942. En raison du nombre élevé de demandes d'espadrilles restant à satisfaire, il ne sera pas pris de nouvelles inscriptions en décembre.

Le public est informé que la distribution des coupons d'achat de chaussures commencera le 1<sup>er</sup> décembre 1942 : Du 1<sup>er</sup> au 5 décembre, distribution des coupons d'achat de pantoufles, sabots et espadrilles ; du 6 au 10 décembre, distribution des bons d'achat d'usage travail, usage fatigue, usage ville et fantaisie. Tout bon non retiré le 16 décembre sera annulé.

**Arbre de Noël de la Légion**  
Le dimanche 20 décembre, la Légion organise un arbre de Noël pour les enfants des prisonniers de la ville et du canton de Cahors. Les parents qui désirent voir leurs enfants prendre part à cette fête de famille sont priés de les faire inscrire aux Bureaux de l'Union départementale de la Légion, 24, rue G.-Clemenceau à Cahors. La clôture des inscriptions est fixée au 5 décembre dernier délai.

**THEATRE MUNICIPAL**  
Dimanche 29 novembre 1942 au Théâtre Municipal en matinée et soirée la vedette Milly Mathis dans Popérette marseillaise : **CESARINE**, avec Dranys. Prudent de louer. Prix des grandes tournées.

## Les Sports

**RUGBY**  
Dimanche 29 novembre, au Stade L.-Desprats, deux grands matches de rugby : A.S.C. Béziers 1 contre Stade Cadurcien 1, coup d'envoi 15 heures et en lever de rideau U.S. Montauban (Juniors) contre Stade Cadurcien (Juniors), coup d'envoi 13 h. 45. Nos Juniors, qui sont qualifiés pour le quart de finale, auront à cœur de justifier leur place de premier de leur poule de trois, en remportant une belle victoire sur l'équipe Juniors de l'U.S.M., ce dont ils sont capables, grâce aux progrès accomplis dans l'espace de quelques semaines sous l'habile direction de leur entraîneur, à qui revient une large part des succès de l'équipe. Les séances d'entraînement bien suivies par tous les équipiers, sans exception, portent déjà leurs fruits, témoin la dernière partie de championnat contre Souillac où l'on put constater que nos Juniors pratiquent déjà un jeu d'équipe fort convenable. Nous invitons instamment le public à venir de très bonne heure pour assister à cette belle partie qui promet d'être des plus passionnantes à suivre.

A 15 heures, A.S.C. de Béziers 1 sera opposée à notre équipe première. Le quinze premier subit une crise grave et dimanche dernier cette équipe fit une exhibition pénible à Montauban. Aussi grande agitation cette semaine, au sein de la commission de rugby et dans le quinze premier. Aux grands maux, les grands remèdes ! Aussi, dimanche, verons-nous une équipe complètement remaniée opérer en face de Béziers. Souhaitons que le Stade sorte enfin de sa léthargie et que dirigeants et joueurs fassent tous leurs efforts pour que le rugby reprenne à Cahors sa vraie place. Ce n'est pas au moment où tous les espoirs sont permis avec la magnifique pépinière de joueurs que nous offre l'équipe Juniors, qu'il faut désespérer du rugby cadurcien. Nos joueurs auront dimanche en face d'eux une fort belle équipe pratiquant un excellent rugby et dont les succès antérieurs permettent d'espérer une partie fort disputée.

**A SOUILLAC**  
**Rugby : 2 matches de rugby, 2 victoires.** — En championnat les Juniors Souillagais battent Montauban par 11 points (3 essais 1 but) à 0. — C'est par un beau temps et devant un nombreux public que la partie se déroula. Montauban lutta jusqu'à la dernière minute. A Souillac toute l'équipe est à féliciter.  
L'U.S. Souillagaise (1) bat Capdenac par 8 points (2 essais 1 but) à 0. — Partie agréable à suivre où les deux équipes se donnèrent à fond et firent un bon entraînement pour les futurs championnats. Cette partie de rugby fut toute amicale et les deux quinze sont à féliciter.

**SOURDS**  
Pratique, efficace, dissimulable, tel est l'appareil moderne de prothèse auditive

## SONOTONE

Grandes démonstrations gratuites par un Ingénieur-Acousticien spécialiste :

le samedi 28 novembre chez M. ROLLAND, Opticien place de la Halle à Figeac (Lot)

le mardi 1<sup>er</sup> décembre à la Pharmacie LESTRADE face à la Cathédrale à Cahors (Lot)

**INDEFRISABLE sans APPAREIL**  
sans Electricité, sans Chauffeur sur la tête. Plus de Fatigue pour la Cliente et ses Cheveux.

**A la Maison POPOVITCH**  
20 années de recherches pour donner le maximum de satisfaction.

## CAHORS

**Albas**  
Obsèques. — Ces jours derniers on eut lieu les obsèques de Mme Emilie Brunet, décédée à l'âge de 70 ans à la suite d'une longue maladie. C'est une excellente personne qui disparaît, très laborieuse, qui représentait encore ces bonnes ménagères doublées d'une couturière dont le métier disparaît progressivement dans nos bourgs. Nous adressons à son mari, M. Brunet, ancien combattant, à Mme et M. Sylvain Couaillac, sa fille et son gendre, et à toute la famille nos bien sincères condoléances.

**Duravel**  
Récoltes de vin. — Il a été enregistré en notre mairie 174 déclarations de vin qui ont donné 2 hl. vin blanc, 1.411 hl. 80 l. vin rouge, soit au total 1.433 hl. 80 dont 208 hl. avec appellation.

**Luzech**  
Répression du marché noir. — Ces jours derniers, la dame A..., de Fages, avait apporté sur la place de Luzech une provision d'aux. Elle avait oublié de se renseigner sur la taxe et, pour ne pas être en déficit, elle les vendait 30 fr. le four de un kilo environ. Pour éviter tout contrôle, elle avait négligé d'en afficher le prix. Les gendarmes, curieux, firent irruption et lui dressèrent procès-verbal.

**Prayssac**  
Plus de peur que de mal. — Le soir de la foire de Prayssac, un habitant de la commune déclarait à la gendarmerie qu'un dépôt d'explosifs avait été constitué à l'entrée du tunnel de la voie ferrée au lieu dit Moulin-Haut. La gendarmerie se transporta sur les lieux, mais en fait d'explosifs elle se trouva devant un sac de charbon de bois, oublié là par mégarde par un chauffeur de gazogène.

**Facile à faire**  
Il suffit de mélanger un flacon de Sels Lorgan à un litre d'eau. La solution dépurative ainsi obtenue possède la propriété d'agir efficacement tant sur le sang que sur la peau. Les Sels Lorgan ont, en effet, la même efficacité que le Chlorure de Magnésium qui est leur composant principal. Les Sels Lorgan, pour un litre de solution, valent seulement 10 fr. 40. Ttes Phies.

**Saux**  
**Les semelles.** — Tous les cultivateurs travaillent, sur notre plateau, à la moisson future. Toutes les semelles vont être terminées par un temps exceptionnellement beau, trop beau même, car l'humidité manque. Nos travailleurs ont peu de confiance. Ils se souviennent du dicton de leurs anciens : « Qual qué l'algo nous siégé dins lou soc per semena lou blat. » Ce n'est pas le cas cette année. Enfin, espérons toujours.

## FIGEAC

**Figeac**  
Mariage. — Une somme de 150 fr. destinée au Bureau de Bienfaisance a été versée à la mairie à l'issue de la cérémonie du mariage de M. Gilbert Bayle et de Mlle Germaine Blat. A nos sincères remerciements, nous joignons nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

**Tickets d'alimentation.** — La distribution des tickets d'alimentation pour le mois de décembre aura lieu à la Mairie (2<sup>e</sup> étage) les 26, 27, 28 et 30 novembre, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 30. Les retardataires sont informés qu'ils subiront le prélèvement des tickets d'alimentation afférents aux jours de retard, et que la distribution en ce qui les concerne n'aura lieu chaque jour que de 11 h. à 12 h.

**Saint-Céré**  
Porcherie de Siramon. — Le dossier d'enquête du projet d'une création de porcherie à Siramon sera déposé pendant un mois à partir du 21 novembre 1942 au secrétariat de la mairie pour que chaque habitant puisse en prendre connaissance.

Le dimanche 20 décembre 1942, M. Ayrolles, Maire de Bretenoux, commissaire-enquêteur, recevra à la mairie les déclarations en faveur ou contre ce projet.

**Nécrologie.** — Mardi ont eu lieu les obsèques de M. Mespoulhé, marchand drapier, avenue du M<sup>e</sup>-Pétain, décédé à l'âge de 78 ans. A la famille nous adressons nos sincères condoléances.

## SERVICE GÉRANCE d'IMMEUBLES

Encaissement loyers  
Recouvrement des arriérés  
MARATUECH, 109, Bd Gambetta, CAHORS

**A ceux qui digèrent trop lentement**  
Il y a encore des gens qui ont des digestions laborieuses et qui se plaignent de nausées, lourdeurs, ballonnements ou de constipation. Rappelons aux lecteurs qui connaîtraient ces ennuis les bons effets d'une tasse de tisane Vichyflor prise après le dîner. Vichyflor délassé le foie, active l'intestin et rétablit de bonnes digestions. 10 fr. 20 la boîte, ttes Phies.

## GOURDON

**Gramat**  
Service pharmaceutique. — Le service de garde des pharmacies de notre ville sera assuré le dimanche 29 novembre par la pharmacie Rougeyrolles, place de la République.

**Cinéma Olympia.** — Samedi 28 novembre à 21 h., « La Fille au Vautour » avec un bon complément et France Actualités.

**Naissance.** — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'une superbe fillette chez M. et Mme Beaunois, place de la Balmelle. Nous adressons nos félicitations aux parents et nos meilleurs vœux au bébé.

**Souillac**  
Cinéma Vox. — Samedi 28, dimanche 29 novembre en soirée à 21 h., dimanche matinée à 15 h., Ursula Grabley, Lina Garstens, Paul Klingner dans « Chasse à l'homme » avec un bon complément et France Actualités.

**Votre intestin réclame**  
Il est incapable de fonctionner seul régulièrement. Venez-lui en aide en prenant le soir un comprimé Vichybol. Ce laxatif doux supprime la constipation en activant le foie et l'intestin. Ni fatigue, ni coliques. Ttes Phies : 8 fr. 20 la boîte de Vichybol.

## PETITES ANNONCES

J'achète tous modèles MACHINES A COUDRE. Bonaure, 24, rue Clemenceau, Cahors.

**LIVRES D'OCCASION**  
LIVRES ANCIENS  
Achat, vente, échange  
M<sup>me</sup> ESTRADEL  
31, Boulevard Gambetta  
(En face le lycée de jeunes filles)  
R.C. 4320 — C.P. 15.931 — Cahors

Fonctionnaire cherche APPARTEMENT vide à Cahors. Donner réponse au Journal.

Cause surmenage désire m'adjoindre MONSIEUR, 30 à 40 ans, pour visiter clientèle campagne. Frais de route, commission, mise au courant, vélo indispensable. Ecrire au Bureau du Journal (Visa N° 40).

**La femme peut rester jeune**  
La femme qui a la sage habitude de prendre des Gouttes Florides chaque fois qu'elle se sent « mal en train » vieillit moins vite qu'une autre. Les Gouttes Florides sont très efficaces contre la plupart des ennuis féminins. Pendant la difficile période de l'âge critique notamment, elles rendent de très grands services. Le flacon de Gouttes Florides : 14 fr. 30. Floride existe également en comprimés : 12 fr. 25, ttes phies.

## Quintonine

Le Fortifiant qui aide les Enfants à grandir  
6 Fr. 80 le Flacon. - Toutes Pharmacies.

**LES DEPURATIFS ET LES SPECIALITES**  
A. VINCENT de Grenoble à base de plantes des Alpes, préconisés dans toutes les affections de la peau, maladies de la vessie, de l'estomac, la bronchite chronique et les rhumatismes sont des traitements faciles et éprouvés depuis de nombreuses années, même dans les affections les plus tenaces.

Les lecteurs intéressés écrivent aux Laboratoires A. VINCENT, P. Delporte, pharmacien, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui enverront gratuitement les indications demandées.

## IMMEUBLES - PROPRIÉTÉS

VENTE & ACHAT  
MARATUECH, 109, Bd Gambetta, CAHORS

Réalisez votre rêve...



J'ai gagné !...

Grâce à la  
**LOTTERIE NATIONALE**

Imp. COUÉBLANT. Le co-gérant : PARAZINUS. U.O. 3100, 27-11-42.

## MA BONNE ÉTOILE

PAR  
CONCORDIA MERREL  
N° 42

— Vous avez débridé la plaie, Daniel !... Je vous en suis reconnaissant. Quel traitement me prescririez-vous, maintenant ? ajouta-t-il avec une nuance d'anxiété.

— Je commencerai par vous servir la main, si vous le voulez bien, répondit Daniel.

Après une cordiale étreinte, les deux hommes traversèrent la pelouse tout en parlant : Desmond précisa ses aveux :

— Je désirais avant tout, Daniel, que rien ne fût changé autour de moi. J'appréhendais de voir un étranger s'installer à High Lees... Je prévoyais que, dans ce cas, l'ordre des choses se trouverait bouleversé. Je me considérais ici comme chez moi. Stella et Morley étaient toujours prêts à tenir compte de mes avis ; la vie était organisée selon mes goûts... Mais, au prix même de mon repos, je ne veux pas que cette enfant soit malheureuse... Je parlerai à Kennedy, mon garçon. Je l'amènerai à me confirmer qu'elle est heureuse ou à m'avouer

qu'elle ne l'est pas... S'il y a quelque chose qui cloche, il faudra prendre une décision.

— Mr Desmond, reprit Daniel, vous rappelez-vous m'avoir promis, au cours d'une de vos visites à mon chalet, de m'accorder votre appui si jamais j'y faisais appel ?

— Parfaitement, Daniel.

— Eh bien, le moment est venu.

— En quoi puis-je vous être utile ?

— En laissant les choses au point où elles en sont, en ne parlant de rien à Stella.

— Mais tout à l'heure, vous étiez prêt à me traîner aux gémonies parce que je n'intervenais pas...

— C'est juste, interrompit Daniel, mais il s'agit d'une contradiction apparente. Voulez-vous m'aider de cette façon ?

— Vous me demandez donc de vous suivre les yeux fermés ?

— Si je parle, je cours le risque que vous m'interdisiez désormais l'accès de votre maison.

Les deux hommes échangèrent un regard et Desmond eut l'impression que les yeux de la mère de Daniel intercédaient pour lui. Il répondit affectueusement :

— Vous serez toujours le bienvenu, Daniel, à High Lees.

— Eh bien, vous l'aurez voulu ! repartit Daniel. Mais rappelez-vous deux points : Il ne s'agit encore que d'un soupçon... Sans doute, divers indices en forment la base, mais pour le moment je n'ai pas de preuve... En second lieu, j'aime Stella.

— Bien ! acquiesça Desmond, je tiendrai compte de ces prémisses. Daniel dit brusquement :

— Je ne crois pas que Kennedy soit un homme d'honneur.

Desmond sursauta et regarda Daniel d'un air incrédule :

— Qu'entendez-vous par là ?... Avez-vous des raisons de supposer qu'il a noué des intrigues avec d'autres femmes ?

— Je l'imaginai au début de mon enquête... Maintenant, je le soupçonne de manèges plus graves.

— Voyons, Daniel, c'est impossible ! Nous connaissons Morley depuis tant d'années, depuis...

— Je sais tout cela.

— C'est absurde ! Mettez de côté cette insinuation blessante, Daniel !

Tout en parlant, Desmond s'essuyait le front comme s'il venait de faire une longue course au soleil.

— Dans ces conditions, Mr Desmond, il ne vous reste qu'à me faire reconduire à la grille.

— Mais à propos de quoi avez-vous adopté cette attitude de méfiance à l'égard de Morley ?

— Par antipathie instinctive.

— Cela n'entache pas votre honnabilité réciproque.

— En principe, non... Mais je crois avoir découvert que son passé n'est pas net. J'ai l'impression qu'il se tient toujours sur le qui-vive, qu'il craint une révélation possible.

— Morley a une nature très sensible et chevaleresque... Il est possible qu'une ancienne aventure amoureuse dont Stella risque d'avoir eu connais-

sance, lui donne en ce moment des motifs d'inquiétude, suggéra Desmond.

— J'ai envisagé cette hypothèse, mais elle ne concorde pas avec les indices que j'ai recueillis.

Desmond répondit avec une visible nervosité :

— Vraiment Daniel, vous me placez devant une pénible alternative. Vous êtes, de votre propre aveu, amoureux de Stella...

— Oui, je l'ai reconnu explicitement, interrompit Daniel.

— J'ai bien dit : vous êtes, de votre propre aveu, amoureux de Stella et, d'autre part, vous essayez de jeter le discrédit sur l'homme auquel elle est fiancée !

— En effet, mon intervention n'a pas l'apparence d'être désintéressée, mais en fait, je vous le répète, mon amour pour Stella n'est pas le mobile qui l'a provoquée... Vous devez me croire sur parole. Si je me trompe, je serai le premier à le reconnaître... Si, au contraire, mes suppositions se confirment, allez-vous vous contenter de jouer un rôle passif ? Laissez-vous votre pupille bien-aimée épouser cet homme de peur d'être amené à découvrir qu'il est un menteur ? Sacrifiez-vous Stella à votre affection pour Kennedy ?

— Non, certainement non ! Que Dieu m'assiste ! Quelle terrible journée !... Mais vous avez raison, Daniel... Si Morley joue un double jeu, il faut le confondre. Je ne dirai rien à Stella et vous pouvez disposer de moi... Cette promesse me brûle les lèvres ; j'ai

l'impression que je trahis ce pauvre garçon !

— Préférez-vous trahir Stella ? demanda Daniel.

Cette alternative emporta les dernières résistances de Desmond. Quelques minutes après, Daniel prit congé. Il se rendit d'abord à la gare pour retirer ses bagages et alla ensuite avertir Turnbull qu'il était prêt à reprendre son service. Tout en marchant d'un pas léger, Daniel se répétait à lui-même : « Des yeux bleus ! des yeux bleus !... Oui, Mr Morley Kennedy, un de ces matins, ces yeux bleus, depuis si longtemps fermés, se rouvriront... il vous faudra affronter leur reproche ! »

En arrivant chez lui, Daniel, à sa grande surprise (il avait perdu tout souvenir de la visite de Sylvia), aperçut sur la table le porte-cigariettes que la jeune fille avait oublié... Il le serra, en se disant : « Elle viendra probablement réclamer cet objet précieux, un de ces jours. »

En débarrassant le seuil des brindilles qui s'y étaient accumulées, l'attention de Daniel fut attirée par un bout de papier dépassant le bord du paillasson... Il se pencha vivement pour le prendre, supposant que, pendant son absence, Stella avait déposé une lettre pour lui... En dépliant la feuille, il constata que l'écriture du bref billet lui était inconnue, puis il lut : « Je viendrai vous trouver ce soir dans les bois. Aile-d'arrent. »

(à suivre).